



QUAND LES PROBLÈMES FINANCIERS SURVIENNENT

Un contexte économique et ses impacts sociaux

Lors d'arrêt de travail pour une période indéterminée, de fermeture d'entreprise imprévue ou de changements majeurs dans notre emploi, il est possible de vivre :

- de l'inquiétude face à nos obligations (familiales, financières, etc.);
- une remise en question;
- de l'incertitude;
- des réajustements pour les projets qui nous tiennent à cœur.

Ces types de situations ne laissent personne indifférent même si l'impact n'est pas le même pour tous.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord souhaite, par le biais de cette fiche, fournir des outils à ceux et celles qui vivent plus péniblement cette situation, ainsi qu'à leur entourage.

**INFO-SOCIAL
COMPOSEZ LE
8-1-1**

Quelqu'un vous aborde en vous disant : « Ça va mal, je vais tout perdre : ma maison, mon auto... Je ne sais plus quoi faire, je suis au bord du gouffre. Il n'y a plus rien à faire ». Cette personne a besoin d'aide et de soutien.

Si elle vous en parle, c'est avec sérieux que vous aborderez le sujet, car cette personne se met à nu devant vous et ce n'est pas sans effort pour elle, qu'elle aborde ce sujet. Cette personne peut vivre un sentiment d'échec, d'impuissance et de dévalorisation. Elle peut se sentir facilement jugée.

Quoi dire, quoi faire?

- Écoutez la personne avec respect, sans l'interrompre.
- Il est incontournable pour une personne aux prises avec des problèmes financiers de regarder sa situation.
- Encouragez-la à prendre le temps de s'asseoir et de mettre sa situation financière sur papier.
- Encouragez-la à ouvrir ses états de compte afin de bien connaître sa situation.
- Soyez clair sur la limite de l'aide que vous pouvez donner; il est mieux de diriger la personne vers des experts en budget et endettement. Leurs services sont offerts gratuitement.

Plus on attend pour régler nos problèmes financiers, plus la situation se détériore.

Vous pouvez également référer les personnes en difficulté financière vers :

- Son institution financière;
- L'Association des consommateurs de Port-Cartier (le CRIC de Port-Cartier) qui offrent des services pour l'est de la Côte-Nord : 418 766-3203;
- L'Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord (APIC) qui offrent des services pour l'ouest de la région : 418 589-7324.